

### 3. Ce qui importe au Christ

« Tous se préoccupent de leurs propres affaires, non pas de celles du Christ » (Ph 2,21).

Situons cette phrase dans les conditions de vie de saint Paul au moment, où il écrit cette lettre, et aussi dans le contexte de la lettre aux Philippiens.

Paul est en prison, nous ne savons pas si c'est à Rome, Césarée ou Éphèse. Saint Paul prononce cette phrase comme un éclat de colère alors qu'il parle de son disciple et fils Timothée qu'il veut envoyer à Philippiens, ce qui est certainement un sacrifice car il est un réconfort pour lui aussi. Il dit : « Dans le Seigneur Jésus, j'ai l'espoir de vous envoyer bientôt Timothée, pour que j'aie, moi aussi, la satisfaction de recevoir de vos nouvelles. Je n'ai en effet personne d'autre qui partage véritablement avec moi le souci de ce qui vous concerne. Car tous les autres se préoccupent de leurs propres affaires, non pas de celles de Jésus Christ. Mais lui, vous savez que sa valeur est éprouvée : comme un fils avec son père, il s'est mis avec moi au service de l'Évangile. » (Ph 2, 19-22)

C'est donc dans un contexte de sollicitude pastorale et missionnaire, de souci pour la communauté chrétienne et d'attention au service de l'Évangile que Paul parle du dévouement de Timothée et, en contraste avec son attitude, se plaint de ceux qui cherchent leurs propres intérêts et non les intérêts de Jésus-Christ.

Que signifie rechercher les intérêts de Jésus-Christ et non les siens propres ? Il est important de le comprendre, car on peut déduire des paroles de saint Paul que ce n'est qu'en recherchant les intérêts du Christ que notre vie et notre vocation peuvent être fécondes pour l'Église, pour le Royaume, qu'elles peuvent servir l'Évangile et donc servir à la diffusion de la vérité, de la beauté et de la bonté de l'Évangile, c'est-à-dire de la présence salvatrice du Christ crucifié et ressuscité pour tous.

Mais il y a un autre élément dans la lettre aux Philippiens qui souligne l'importance du jugement de Paul sur tous ceux qui, au lieu de chercher les intérêts de Jésus-Christ, se préoccupent de leurs propres affaires. En fait, Paul écrit cette phrase presque immédiatement après le célèbre hymne christologique sur l'humiliation et l'exaltation du Christ dans Philippiens 2,5-11 :

« Ayez en vous les dispositions qui sont dans le Christ Jésus :

Le Christ Jésus, ayant la condition de Dieu,  
ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu.

Mais il s'est anéanti, prenant la condition de serviteur,  
devenant semblable aux hommes.

Reconnu homme à son aspect,

il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix.

C'est pourquoi Dieu l'a exalté : il l'a doté du Nom qui est au-dessus de tout nom,  
afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur terre et aux enfers,  
et que toute langue proclame : Jésus Christ est Seigneur à la gloire de Dieu le Père. »

Juste avant l'hymne, Paul invite les Philippiens à renoncer à leurs propres intérêts par une phrase semblable à celle par laquelle nous avons commencé : « Ne soyez jamais intrigants ni vaniteux, mais ayez assez d'humilité pour estimer les autres supérieurs à vous-mêmes. Que chacun de vous ne soit pas préoccupé de ses propres intérêts ; pensez aussi à ceux des autres » (Ph 2,3-4). Dans ce cas, il ne dit pas de renoncer à ses propres aspirations pour chercher celles du Christ, mais celles des autres, ce qui importe au prochain, aux frères et sœurs de la communauté, les intérêts de tous. Il est évident que pour l'Apôtre, chercher les intérêts du Christ et ceux des autres, en particulier les frères et sœurs de sa propre communauté ou les pauvres, est la même chose. Mais le fait que les personnes pour lesquelles nous renonçons à nos intérêts peuvent être de nature très variée accentue la persévérance et l'importance de la décision de vivre pour des intérêts autres que les nôtres.

Chercher l'intérêt d'autrui plutôt que le nôtre est une décision fondamentale, qu'il s'agisse de ce qui appartient à Dieu ou de ce qui touche notre prochain. Pourquoi ? Parce que le renoncement à ses propres intérêts est la décision essentielle de l'amour, de la charité. Mais surtout, c'est la décision qui permet à notre liberté, et à notre vie, d'adhérer à la liberté et à la vie du Christ lui-même, le Fils de Dieu que l'hymne de la lettre aux Philippiens chante et célèbre comme celui qui a renoncé à ses prérogatives de Dieu pour se vider, se faire serviteur, se faire homme, s'humiliant jusqu'à la mort sur une croix.

Dans la Règle, saint Benoît a fondé toute la vie monastique et l'ascétisme sur l'humilité du Christ. Nous ne faisons pas profession selon la Règle sans accepter la kénose du Christ décrite dans l'hymne comme notre vocation et notre mission, comme la forme et la substance de notre consécration monastique dans la manière de vivre le baptême.

Il devient alors indispensable de répéter la question que j'ai posée précédemment : que signifie rechercher les intérêts de Jésus-Christ et non les siens propres ? Que signifie rechercher les intérêts d'un autre plus que les siens propres ? Si nous ne comprenons pas cela, nous ne comprenons pas ce que signifie être moine ou moniale, mais nous ne comprenons pas non plus ce que signifie être chrétien.

Dans les deux passages cités de la lettre aux Philippiens, Paul n'emploie pas le mot « intérêt » ou « affaires » que la traduction utilise pour rendre le sens de l'expression grecque et aussi de l'expression latine. Car en grec Paul écrit littéralement : « Tous cherchent ce qui est à eux, non ce qui est au Christ » (Ph 2,21). « Que chacun de vous ne soit pas préoccupé de ce qui est à lui, mais aussi à ce qui est aux autres » (Ph 2,3-4).

Ce qui me frappe dans ces expressions, c'est qu'elles rappellent une phrase que Jésus a dite à propos de lui-même et de sa position devant Dieu et devant tout le monde. C'est la réponse que Jésus, âgé de douze ans, donne à ses parents bouleversés qui l'ont trouvé après trois jours dans le temple parmi les docteurs : « Comment se fait-il que vous m'ayez cherché ? Ne saviez-vous pas qu'il me faut être chez mon Père ? », littéralement : « à ce qui est à mon Père ? » (Lc 2,49)

Lorsque Paul se plaint que chacun poursuit ses propres affaires et non celles de Jésus-Christ, il ne le fait pas seulement parce qu'il se retrouve avec peu de collaborateurs en qui il peut avoir confiance dans la grande œuvre de l'évangélisation. Il le fait avant tout parce qu'il constate que tous prétendent vivre la vie chrétienne et assument peut-être même une responsabilité dans la communauté et dans la mission, mais sans adhérer à l'attitude du Christ lui-même, à sa conception profondément humble de sa mission, à sa manière d'être parmi les hommes et surtout devant le Père. Le Jésus de douze ans ne dit pas qu'il est resté dans le temple parce qu'il avait des choses à faire pour le Père. Il dit qu'il doit *être* à ce qui est à son Père, c'est-à-dire qu'il doit faire ce qui importe au Père, avec toute sa personne et toute sa vie, même quand il ne fait rien.

Saint Benoît nous demande de vivre essentiellement notre vocation et notre mission et notre consécration au Christ comme cela. Mais quand nous disons oui, quand nous faisons profession, le faisons-nous ainsi? Est-ce que ceux qui s'engagent par le sacrement du mariage ou de l'Ordination, le font-ils aussi de cette manière ? Sommes-nous conscients de choisir le renoncement à nos propres intérêts pour vivre pour ceux du Christ et donc pour les affaires du Père et aussi pour ceux des autres, de l'Église et de l'humanité, des pauvres, plutôt que pour les nôtres ?